



Journée au gouffre de PADIRAC et ROCAMADOUR Samedi 5 octobre 2024

La SRIAS Auvergne Rhône-Alpes propose, à l'ensemble des *agents de l'Etat du département du Puy-de-Dôme uniquement*, une sortie pour visiter le gouffre de Padirac avec après midi libre à Rocamadour.

Le prix comprend l'entrée au gouffre, le transport aller et retour de la gare Pardieu à Clermont-Ferrand avec des bus grand tourisme (WC intégrés). Le déjeuner est libre à la charge des participants. Vous pouvez apporter un pique-nique.

Départ à 6 h 30 h en gare de Pardieu à Clermont-Ferrand (terminus du tram) et retour au même endroit vers 19h50.

Il est précisé que pour visiter le gouffre de Padirac, il faut emprunter **543 marches pour descendre et les remonter au retour !** Cette visite est déconseillée aux personnes n'ayant pas une forme physique suffisante. Prévoir chaussures de marche adaptées.

Cette journée, subventionnée par la SRIAS Auvergne Rhône-Alpes, est **réservée aux agents de l'Etat des services rattachés administrativement dans le Puy-de-Dôme** ainsi qu'à leurs conjoints, partenaires liés par un pacte civil de solidarité ou concubins et à leurs enfants mineurs et majeurs fiscalement à charge jusqu'à 24 ans inclus.

Les personnes ayant déjà participé aux sorties 2024 ne seront pas prioritaires.

PRIX PAR PERSONNE : 12 €

Gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans inclus au 5/10/2024 (Date de la sortie)

Nombre de places proposées : 122

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : vendredi 19 juillet 2024

1 – Compléter le bulletin d'inscription ci-dessous (sans règlement).

<https://urlr.me/FpYKJ>

2 – Adresser les pièces justificatives demandées à **actions-srias@laposte.net**

- votre dernier bulletin de paie (possibilité de masquer les montants de rémunération)
- votre livret de famille ou carte d'identité pour les célibataires.

Toute demande incomplète ou illisible ne sera pas retenue

Il convient de privilégier votre adresse mail personnelle.

Nous utiliserons cette adresse pour informer les personnes retenues.

3 – Fin juillet 2024, une confirmation d'inscription avec les modalités de rendez-vous sera envoyée par mail. Seules les personnes retenues seront informées. Nous ne pouvons malheureusement pas répondre à toutes les personnes inscrites.

Les personnes retenues (tirage au sort) adresseront directement par voie postale leur règlement **par chèque bancaire uniquement** avant le **vendredi 9 août 2024**. **Le chèque valide l'inscription.**

Possibilité de déposer le chèque au commissariat central de Clermont-Ferrand dans une enveloppe intitulée : sortie SRIAS PADIRAC Les chèques qui arriveront après la date butoir ne seront pas pris en compte. Dans ce cas la liste complémentaire sera utilisée. Le libellé du chèque et l'adresse d'envoi seront précisés aux personnes retenues pour la sortie.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement.